

*/ NOTE SUR LA RÉCOLTE DU NAISSAIN D'HUITRES  
DANS LE MORBIHAN /*

Par E. RAPHENNE,

*Inspecteur régional de l'Office des Pêches maritimes à Auray*

*/* L'étude sur la reproduction des huitres dans le Morbihan, commencée en 1921 sous la direction de l'Office des Pêches maritimes, s'est poursuivie régulièrement chaque année à la station ostréicole d'Auray.

On sait qu'après une crise terrible qui laissait à entrevoir la disparition pour ainsi dire complète de l'huitre plate, la situation de l'ostréiculture morbihannaise s'est beaucoup améliorée. Depuis 1927, on enregistre un relèvement des quantités de naissain fixé sur les collecteurs, ce qui permet d'espérer le retour de l'ancienne prospérité. */*

La présente note fait suite au rapport de M. BQURY, publiée dans le précédent fascicule de cette Revue. Je m'y suis borné à l'exposé des résultats pratiques de la campagne 1929-1930.

Du 20 juin à la fin de juillet 1929, il fut mis à l'eau environ 11 millions de tuiles dans les rivières d'Auray, du Bono et de la Trinité (ou de Crac'h), les seules où existent des parcs de reproduction (1).

Au cours de fréquentes visites, j'ai pu observer que vers le 10 juillet le naissain fixé sur les collecteurs était très abondant : on en comptait à cette époque 250 environ par tuile sur une grande partie des bouquets.

Ce succès venait confirmer les observations faites au laboratoire d'Auray au cours de l'été 1929. Du 1<sup>er</sup> au 25 juillet, nous constatons de fortes émissions de larves, par l'examen microscopique du plancton pêché dans les rivières susdites.

Il est à remarquer que les collecteurs mis à l'eau du 25 juin au 25 juillet furent mieux garnis de naissain que ceux placés postérieurement à la dernière date.

Mais au cours de l'hiver, à la suite des gelées et des vents, le rendement se réduisit de beaucoup; on peut sans exagération évaluer la perte aux deux tiers de la quantité trouvée sur les tuiles en septembre.

Le vent fit plus de dégâts que le froid. Les collecteurs qui y étaient exposés furent, en effet, plus éprouvés que d'autres situés dans des endroits mieux abrités et restant très longtemps à sec.

Le vent semble donc avoir une certaine influence sur la mortalité du naissain.

---

(1) Dans les rivières d'Étel, de Pénerf et dans le golfe du Morbihan, on trouve en quantité appréciable de jeunes huitres fixées sur des cailloux ou sur de vieilles coques, mais cette quantité est encore trop faible pour inciter à la pose de collecteurs.

Quelques expériences tentées dans ce sens ayant donné des résultats négatifs, elles ne furent pas renouvelées.

On a pu observer que, contrairement à ce qui s'était passé les années précédentes, les collecteurs les plus rapprochés du chenal donnaient une moins bonne récolte que ceux placés à proximité de la rive.

Les 11 millions de tuiles mises à l'eau dans les rivières d'Auray, du Bono et de la Trinité se répartissent ainsi :

Rivière d'Auray .....	7 millions
> du Bono .....	1 million
> de la Trinité.....	3 millions

La quantité de naissain, ses dimensions et son poids sont variables. En rivière d'Auray, à partir de la pointe de Kerlavarech jusqu'au Fort-Espagnol, on compte au détroquage 30 à 35 naissains par tuile, atteignant en certains endroits de 1 à 2 centimètres de longueur et faisant 1.200 à 1.500 unités au kilogramme.

De la baie de Kerdréan au Plessis, proportion à peu près égale, mais la dimension du naissain est inférieure : 0,5 à 1,5 centimètre pour 1.500 à 2.000 au kilogramme.

Dans la rivière du Bono, la récolte finale est beaucoup plus riche, le nombre de naissains par tuile peut être évalué à 50 en moyenne, mais il est encore moins gros : il mesure 0,3 à 1,5 centimètre; encore cette dernière taille n'est-elle atteinte que par une faible proportion d'individus.

La partie de la rivière de la Trinité comprise entre la Vaneresse et Pierre-Jaune fut particulièrement favorisée. Un des principaux parqueurs de Cuhau a fait des observations très intéressantes sur des collecteurs mis à l'eau à partir du 20 juin, en notant pour chaque date de pose le nombre de tuiles et la quantité de naissain trouvée au décollage. Du résultat de ses numérations il découle que la moyenne par tuile est de 50 à 55.

A partir de Pierre-Jaune jusqu'à Crocalan, limite supérieure des parcs, la situation change. Alors que jusqu'en octobre les collecteurs portaient les mêmes quantités de naissain qu'en aval, le détroquage n'accuse plus qu'une moyenne de 12 à 15 par tuile.

Il est vrai qu'au Lac la rivière se rétrécit et qu'elle a reçu au cours de l'hiver un fort excès d'eau douce. D'autre part, les parcs de reproduction n'y étant pas très abrités, le froid et les grands vents ont eu pour conséquence une chute anormale du naissain.

D'ores et déjà, en présence des quantités de jeunes huîtres trouvées au détroquage (non achevé au moment où cette note est écrite), on peut affirmer que la moyenne du naissain récolté ne sera pas inférieure à 30 par tuile pour l'ensemble des trois rivières.

Comme 11 millions de collecteurs ont été posés, la totalité de la récolte atteindra donc, en chiffres ronds, 300 à 320 millions.

De combien cette quantité sera-t-elle réduite lorsque les jeunes huîtres seront parvenues à l'âge de trois ans et auront atteint une taille convenable pour la vente à la consommation?

Un rapport de M. LE ROUX, ancien ostréiculteur à la Trinité, rapport datant de

1875, dit que la mortalité dans les parcs de demi-élevage peut s'élever jusqu'à 50 % sur les huîtres ayant moins de 18 mois; elle est de 10 % sur les huîtres de 18 mois à 2 ans et de 10 à 15 % sur celles de 2 à 3 ans. La perte totale ressort donc approximativement à 60 %, soit les deux tiers du naissain semé.

Les observations faites d'année en année par les éleveurs confirment à peu près ces données. Il y a lieu de croire qu'à moins d'une nouvelle ascension anormale de la mortalité, la totalité des huîtres adultes, venant de la récolte de 1929, dont pourra disposer le Morbihan, ne sera pas inférieure à 100 ou 110 millions.

Je dois néanmoins faire observer que parmi le petit naissain on constate beaucoup de « criblures », c'est-à-dire du naissain sans apparence de vitalité, dont il résultera pour les éleveurs un déchet qu'on ne saurait actuellement évaluer (quelques millions probablement).

Pour terminer, qu'il me soit permis d'adresser à M. LE GOUAR, administrateur de 1<sup>re</sup> classe, chef du Quartier d'Auray, mes plus vifs remerciements pour avoir bien voulu mettre à ma disposition la vedette garde-pêche, pour mes observations en rivière d'Auray, ainsi qu'à M. THIÉBLEMONT-COLSON qui eut l'obligeance de me communiquer les résultats des constatations faites par lui sur ses collecteurs.

*Avril 1930.*